

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 16 août 2011

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

Site : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mercredi : de 9h00 à 12h00
- le jeudi : de 14h00 à 17h00
- le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Michel MUSELET, Maire, reçoit les vendredis de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous.

URBANISME : Monsieur Etienne MAES, 1^{er} Adjoint, reçoit sur rendez-vous.

Rentrée des classes

La rentrée des classes est fixée au Lundi 5 septembre 2011.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'informations pour l'organisation de la rentrée des enfants à l'école maternelle et primaire.

Organisation de la circulation et du stationnement à l'entrée et à la sortie de l'école

L'accès au-delà de la barrière de l'école maternelle est interdit aux véhicules motorisés.

La circulation sur la place est à sens unique.

Le stationnement sur le parking situé entre l'école et l'église est fortement conseillé.

L'accès à la cour de l'école à partir de ce parking se fait par le chemin.

L'arrêt ou le stationnement des véhicules sur le parking réservé au bus scolaire devant l'école et devant l'agence postale est strictement interdit.

Merci de respecter ces consignes pour la sécurité de tous

Lapins de garenne

Plusieurs secteurs du village sont envahis par les lapins de garenne qui occasionnent des dommages dans des parcelles cultivées.

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a classé nuisible le lapin de garenne, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

De ce fait, la destruction à tir peut s'effectuer du 15 août 2011 au 31 mars 2012, sur demande d'une autorisation individuelle.

Nous disposons en Mairie des imprimés nécessaires et Monsieur le Maire confirmera la demande.

Services périscolaires

Nous vous rappelons ci-après les services proposés, les tarifs et les modalités d'inscription :

Garderie : 1 enfant : 1,70 €
 2 enfants 2,55 €
 3 enfants 3,40 €

Ramassage scolaire : 4,21€ par famille et par semaine

Cantine : classe maternelle 2,60 €
 à partir du CP : 2,89 €
 extérieur : 3,16 €
 adulte : 3,54 €

*Pour ces trois services, merci de vous adresser à Mme Nathalie DERTHE
(03.21.83.53.27)*

Bourses scolaires

La demande de bourse départementale, réservée aux collégiens, soumise à conditions de ressources, est effectuée en même temps que la demande de bourse d'état.

Vous devez vous rapprocher du collège que fréquente votre enfant afin d'effectuer les démarches nécessaires.

Au Niveau Communal

1) La bourse communale pour les lycéens :

Une convention signée entre la Commune et les établissements d'enseignement général, technologique ou professionnel publics de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, permet aux lycéens de bénéficier de la gratuité de prêt des livres scolaires.

Pour information, la participation de la commune s'élève à :

- 61,20 € par élève, pour les lycées d'enseignement général,
- 36,70 € par élève, pour les lycées techniques ou professionnels

Aucune démarche n'est à effectuer auprès de la mairie.

2) Pour les lycéens fréquentant d'autres lycées ainsi que ceux en apprentissage ou en formation professionnelle, la Commune octroie une bourse de 50€.
La **demande** doit être effectuée **en mairie, avant le 30 septembre 2011**.
Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal doivent être fournis.

3) La bourse aux étudiants de moins de 25 ans :

La Commune octroie une allocation financière de 100 euros aux étudiants de Colembert fréquentant un établissement d'enseignement supérieur.
Cette aide est versée au maximum 3 fois.
La **demande** doit être effectuée **en mairie, avant le 1er novembre 2011**.
Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur doivent être fournis.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Le mercredi de 10h00 à 12h00
Le vendredi de 17h00 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

*Nous recherchons des personnes susceptibles de faire de la lecture aux enfants, à la bibliothèque, les mercredis, samedis ou pendant les vacances scolaires.
Madame Geneviève Martel-Geujon, Adjointe Déléguée, se tient à votre disposition pour tout renseignement dont vous souhaiteriez disposer. Tel : 03.21.33.32.01*

Activités Associatives

Avec la rentrée, les différentes activités associatives reprennent.
Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter les responsables :

Ki-jutsu : à partir du 13 septembre

Enfants et adultes, le mardi soir, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

Danse : à partir du 7 septembre

Enfants et adolescents, le mercredi, à partir de 15 h 30, à la salle d'évolution près de l'école maternelle.

à partir du 9 septembre

Adultes : le vendredi à 19 h à la salle d'évolution.
renseignements et inscriptions sur place.

Football : équipe U13, le 24 août,
pour les autres : le 31 août

Entraînement des jeunes le mercredi à 14 h 30, au terrain.
Renseignements et inscriptions sur place.

Cardio-step : à partir du 9 septembre

Tous les jeudis à 19 h, à la salle polyvalente.

Renseignements : Mme Guilbert :06 32 63 39 43

Inscriptions sur place

Marche : avec le PEPS, voir tract joint.

Jeux de cartes et jeux de société : avec le PEPS

les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois à 14h00 à la salle polyvalente

Cours de guitare : le mercredi, à la salle des associations

Renseignements et inscriptions ; Communauté de Communes de Desvres Samer,
Mme Hanquez : 03.21.92.07.20

Informatique : les mardis et vendredis après-midi à la mairie, salle du conseil.
Reprise le 2 septembre 2011.

Renseignements et inscriptions au Cyber point de la Communauté de Communes :
03.21.30.24.86

Calendrier des fêtes

Vendredi 26 août à 19heures : Fête de clôture du centre de loisirs (tract joint)

Dimanche 28 août : Forestopale (organisé par club les écureuils de Boulogne).

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre : Journées du patrimoine, Fête de la Vallée du Wimereux.

Samedi 17 septembre :

- matin : Inauguration du circuit de la Warene et visite du château
- après-midi : Atelier « graffiti » avec la CCDS, le REAP et Colembert Loisirs Enfants, visite libre de l'église et du parc du château.

Dimanche 18 septembre : visite libre de l'église et du parc du château, exposition de peintures à la salle des fêtes

Samedi 1er octobre : Troc-plantes.

Samedi 1er et Dimanche 2 octobre : Brocante, Ducasse.

Vendredi 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914/1918 avec la section locale de l'UNCAFN.

Samedi 19 novembre : Soirée dansante avec le PEPS

Samedi 3 et Dimanche 4 décembre : Téléthon, avec l'ensemble des associations du village.

Site internet

Vous retrouvez toutes ces informations sur le site : <http://www.colembert.fr/>